

UFR Culture et communication

Master mention culture et communication

M1 Médias, culture et sociétés

M2 Médias internationaux

M2 « Marges »

## **PÉRIODE D'INSERTION PROFESSIONNELLE : Consignes pour le rapport problématisé**

À l'issue de votre période d'insertion professionnelle, vous devez rendre un rapport comportant les éléments suivants :

- Présentation de l'entreprise
- Problématique (questionnement, enjeu principal de votre réflexion sur l'activité de l'entreprise et/ou du secteur)
- Analyse des missions accomplies, en fonction de la problématique
- Annexes (convention de stage, attestation de stage, évaluation du tuteur de stage)

L'ensemble, hors annexes, doit comporter au minimum 8 pages. Il n'y a pas de soutenance.

Ce rapport problématisé fait l'objet d'une note, qui tient également compte de l'évaluation remplie par le tuteur de stage au sein de l'entreprise. La note est attribuée par votre directrice/directeur de mémoire. Elle correspond à 3 ECTS dans l'UE « Recherche et insertion professionnelle » en M1 et 2 ou 5 ECTS selon votre parcours de M2.

Votre rapport doit être remis au secrétariat de Master de l'UFR Culture et communication ou directement à votre directeur.trice de mémoire, en même temps que votre mémoire, y compris si votre période de stage n'est pas encore arrivée à terme.